

Interdisant l'utilisation du terrain de football d'honneur

Le Maire de la Commune d'ELLIANT

ARRÊTE

Article 1 : Il est interdit d'utiliser le terrain d'honneur du stade de Keryannick à compter du lundi 17 août 2020 jusqu'au samedi 22 août 2020 inclus

Fait à ELLIANT, le 14 août 2020

L'adjoint au Maire,
Loïc COUSTANS

